Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260605-DCM_05062026_16-DE

Bordereau de signature

DCM_05062026_16

Signataire	Date	Annotation
Laurent Meunier, Directeur General des Services	09/06/2026	**Action : Visa**
Jacky Lechable, Maire	11/06/2026	**Action : Signature** Certificat au nom de Jacky LECHÂBLE (Maire , COMMUNE DE DOMLOUP) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 20 mai 2026 à 15:13 au 20 mai 2029 à 15:13.
Laurent Meunier, Directeur General des Services	11/06/2026	**Action : Fin de circuit**

Dossier de type : Délibérations // Signées par le Maire

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260605-DCM_05062026_16-DE

République Française

Commune de DOMLOUP

Département d'Ille et Vilaine
Canton de Châteaugiron

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 5 JUIN 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 26

Le vendredi 5 juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

Présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Jean-Marc DESHOMMES, Sunita LE ROUX, Bernard BOUFFART, Linda BOURVIC, Franck CHARON, Jérôme CHOPIN, Julien FESSART, Christophe LAINÉ, Céline LÉPINE, Patrice MELOT, Michel MERCIER, Elodie RAYMOND, Camille SOCHARD

Absents(tes) excusée(s) : M.M Ewen CORNU (pouvoir à Linda BOURVIC), Sandrine BOUCARD (pouvoir à Elodie RAYMOND), Sylvie FILATRE (pouvoir à Bernard BOUFFART), Catherine GUIBERT, Sylviane GUILLOT (pouvoir à Katell BEUCHER), Géraldine HARNOIS-MARTIN (pouvoir à Sunita LE ROUX), Yves LE GALL (pouvoir à Daniel PRODHOMME), Sandrine LELIÈVRE (pouvoir à Sébastien CHANCEREL), Léna MONNIER (pouvoir à Jean-Marc DESHOMMES), Thierry ROLLAND (pouvoir à Jacky LECHÂBLE)

Secrétaire de séance : Madame Linda BOURVIC

2026-05/06-16 RH/Mise en place du dispositif « Chantiers Jeunes » 2026

Monsieur le Maire présente qu'il est proposé au Conseil de reconduire pour l'année 2026 le dispositif « Chantiers jeunes » inspiré du « dispositif argent de poche ».

Il consiste à proposer à des jeunes âgés de 14 à 17 ans des chantiers à réaliser au sein des services communaux pendant les vacances scolaires. Un chantier durerait trois heures et serait rémunéré 5 € par heure consacrée.

Un volume de **300 heures** maximum, établi en fonction des besoins des services, pourrait être consacré à ce dispositif sur l'année.

Les chantiers se réaliseraient à l'occasion des différentes vacances scolaires en fonction des besoins recensés au sein des services. Les missions pourraient concerner notamment :

- Les services techniques : entretien du terrain synthétique, du terrain de tennis, désherbage du cimetière, entretien des massifs, nettoyage des tables de la salle des fêtes, entretien des bâtiments…
- La médiathèque : équipement (préparation d'ouvrages…), magasinage (classement, rangement, inventaire, désherbage de collection…), aide au public…

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260605-DCM_05062026_16-DE

Domloup
Naturellement

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide

- ✓ **Accepte** de reconduire le dispositif « Chantiers jeunes » pour l'année 2026 sur un volume de 300 heures maximum en fonction des besoins des services.

- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document des rapportant à cet objet

Le Maire,
Jacky LECHÂBLE

La secrétaire de séance
Linda BOURVIC